

<https://le-neubourg.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article290>



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Eure  
Circonscription Le Neubourg

# Savoir nager du cycle 1 au cycle 3

- RESSOURCES PEDAGOGIQUES - EPS - Savoir nager -



Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2022

---

Copyright © Circonscription du Neubourg - Tous droits réservés

---

### L'aisance aquatique

Avec « l'aisance aquatique » un éclairage particulier est porté sur les premiers apprentissages des élèves. L'enjeu est en outre de soutenir la prise en compte des non-nageurs dans un parcours de formation au regard du principe qu'il n'est jamais ni trop tôt ni jamais trop tard pour apprendre à nager.

L'aisance aquatique en tant que première expérience positive de l'eau s'inscrit dans le parcours de formation de l'élève nageur. C'est une étape décisive pour la poursuite des apprentissages des élèves qu'il convient d'accompagner dans le respect de leurs besoins et caractéristiques. Des observables sont proposés pour permettre aux enseignants d'organiser une progressivité de ces premiers apprentissages qui se finalisent par le fait de pouvoir entrer dans l'eau, se laisser flotter, aller sous l'eau, se déplacer et en sortir.

NB : le test anciennement nommé « aisance aquatique » qui était nécessaire pour la pratique des activités nautiques en accueil collectif de mineurs est renommé **Pass nautique**, sans changer de contenus.

[La grille des observables](#)

[Découpage par cycles du parcours d'apprentissage](#)

### L'ASSN devient l'ASNS

L'attestation scolaire du savoir nager est désormais désignée « **attestation du savoir nager en sécurité** » (ASNS) et devient un test unique sur le plan national, permettant la continuité entre le milieu scolaire et extra-scolaire.

[Le site Eduscol](#)